

VIVRE SA VILLE

DÉCIDER ENSEMBLE UNE CITÉ PLUS SOLIDAIRE PLUS ÉCOLOGIQUE ET PLUS HUMAINE

N°24 • PRINTEMPS • 2005

A POISSY DANS LES YVELINES, UN MAIRE UMP A DÉCIDÉ, SANS PRÉVENIR, DE RASER TOUT UN QUARTIER POPULAIRE

Spécial Solidarité

→ L'ÉDITORIAL

PAR JEAN-PAUL HÉDRICH

→ SOLIDARITÉ COMPLAISANTE

PAR SYBILLE BEAUQUET

→ CHRONIQUE SOCIOLOGIQUE : SOLIDARITÉS D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

PAR SALVADOR JUAN

→ L'AGCS, LA FIN DES SERVICES PUBLICS ?

PAR JULIEN CHAPHARDE

→ YVELINES PREMIÈRE, LA TÉLÉ DES MAIRES !

PAR JEAN-PAUL HÉDRICH

→ LES CANTINES SCOLAIRES SONT ELLES ENCORE UN SERVICE PUBLIC ?

PAR DELPHINE JAUCHARD

→ L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE QU'EST-CE QUE C'EST ?

PAR RAPHAËL DE JUCHIN

→ SOLIDARITÉ À GÉOMÉTRIE VARIABLE

PAR BERTRAND PASQUIER



VivreSaVille dispose d'une adresse e-mail. N'hésitez donc pas à nous contacter, nous répondrons à vos courriels.
vivresaville@noos.fr

Editorial

La solidarité, arme de combat de la citoyenneté

Nous ignorons si, comme le disait le Président Mao, «le poisson pourrit par la tête». Ce que nous croyons, en revanche, c'est que la solidarité et la citoyenneté sont à Poissy nettement plus vives à la base qu'à la mairie. À la suite de l'expulsion injuste d'une famille de La Coudraie nous avons récemment assisté à la mobilisation des habitants de tout un quartier qui n'admettent pas que le Sous Préfet ne tienne pas sa promesse (voir l'article page 8). Du côté de la mairie il n'y a pas eu la moindre réaction à ce drame familial qui est la directe conséquence de la politique immobilière de Masdeu-Arus. Il est vrai que le maire n'a pas l'habitude de céder à la compassion. Il a mis en place un système basé sur le clientélisme et le verrouillage des associations qui cherche à briser les élans citoyens et la solidarité des habitants de Poissy.

Solidarité envers les plus démunis

On se souvient comment la mairie s'est démenée pour empêcher l'installation des Restau du Cœur à Poissy ou comment elle a supprimé son local au Secours Populaire.

Solidarité entre quartiers

On a encore en mémoire ce numéro consternant de Poissy Les Nouvelles distribué dans tout Poissy, sauf à la Coudraie, qui diabolisait tous les habitants de ce quartier pour justifier sa démolition.

Solidarité entre communes

Masdeu-Arus s'est clairement déclaré contre l'intercommunalité et la coopération avec les communes proches. Il est vrai que ses projets immobiliers et commerciaux comme les Terrasses de Poncy ne sont pas appréciés de nos voisins.

Solidarité entre génération

La municipalité, par sa politique de contrôle, par le cloisonnement des associations et des clubs ne favorise pas la solidarité intergénérationnelle.

À Vivre Sa Ville nous combattons cette politique du maire basée sur le mépris à l'égard de la population. Il la pense sans doute trop ignorante pour être capable d'exercer pleinement sa citoyenneté.

La solidarité est une des armes de ce combat.

Nous sommes bien décidés à faire sortir Poissy d'une période marquée par la résignation et le sentiment d'impuissance pour entrer dans une nouvelle phase d'effervescence citoyenne. Nous travaillons à Vivre Sa Ville, et nous ne sommes pas les seuls, à l'avènement d'une autre politique pour décider ensemble une cité plus solidaire, plus écologique et plus humaine.

Jean-Paul Hédreich

L'économie solidaire qu'est-ce que c'est ?

Comme réponse à la mondialisation et au système économique ultralibéral, obsédés par le profit et la concurrence effrénée, nous avons besoin d'alternatives constructives tant dans le domaine social qu'économique, politique ou culturel.

Par Raphaël de Juchin

Une alternative à ce mode économique, perçu à tort comme prépondérant, existe depuis longtemps à travers différents organismes comme les mutuelles, les associations ou les coopératives. Cette alternative trouve sa forme contemporaine dans l'émergence de ce que l'on appelle «l'économie solidaire».

Ce système économique recouvre toutes les formes de relations économiques situées entre le système privé concurrentiel et le secteur public.

Il existe des besoins qui se manifestent de façon pressante au quotidien mais qui sont souvent ignorés ou délaissés par les entreprises de l'économie productive, parce qu'ils ne relèvent ni de la production de masse, ni des technologies de pointe et qu'ils sont peu générateurs de profits. L'originalité de l'économie solidaire est d'apporter des réponses concrètes aux difficultés, d'entreprendre des actions locales et d'ouvrir la possibilité d'une large démocratisation de l'économie.

L'économie solidaire s'est en effet progressivement définie à partir d'actions individuelles et collectives qui se sont confrontées à la réalité du terrain.

Ce sont à la fois :

- des habitants, usagers ou professionnels prenant en charge des services qu'ils estiment nécessaires,
- des entrepreneurs voulant contribuer à l'intégration par l'économie de populations en difficulté,
- des consommateurs qui s'organisent pour vérifier la qualité et/ou l'équité des produits qu'ils achètent,
- des épargnants utilisant différemment leur argent.

L'économie solidaire se construit à partir des initiatives de citoyens responsables qui veulent garder le contrôle sur la manière dont ils produisent, consomment, épargnent, investissent, échangent. C'est un outil de cohésion sociale générateur d'emplois. C'est également un modèle d'économie des personnes basé sur la communauté et le territoire susceptibles d'améliorer l'activité locale et la qualité de la vie.

Plusieurs villes se sont déjà engagées dans l'économie solidaire comme Saint-Denis www.ville-saint-denis.fr, Argentan www.argentan.fr ou Lille www.mairie-lille.fr qui font partie du Réseau des Territoires pour l'Économie Solidaire. ☺

Solidaires !

Nous le sommes avec les salariés des entreprises de Poissy rattrapées par la mondialisation : avec ceux de ROCHAS dont l'emploi est menacé depuis le rachat de l'entreprise par des intérêts américains et avec ceux de DANA qui ont perdu leur travail à la suite de la délocalisation en Espagne d'une partie des activités du groupe.



Solidarité complaisante...

Sybillie Beauquet
L'œil de Moscou,
qui voit tout et qui dit tout...

Mes chers lecteurs et lectrices adoré(e)s, quand notre rédacteur en chef bien aimé m'a informée du thème de votre cher journal, je ne savais pas vraiment quoi écrire sur la « solidarité ». Ce qui m'est venue à l'esprit, c'est que ce mot « solidarité » était forcément peu utilisé et encore moins appliqué par le vieillissant barbu de l'hôtel de ville et sa bande de branquignols attirés.

Quoi que ! Entre les malfaisants de droite, on est souvent solidaires. Solidaires dans l'union bassement politicienne (avant une élection souvent) alors que le restant du temps, ça se chicane, ça se brouille, ça se bat pour avoir les meilleurs morceaux du pouvoir !

Pour le pouvoir, on est ensemble, rassemblés, solidaires, pour l'obtenir, le conserver ! Solidaires en effet quand il faut soutenir le dictateur municipal qui, si l'on est bien sage redistribuera peut être les miettes du pactole, si il en envie ! Pactole est le mot qui convient quand

on évoque par exemple l'immobilier dans notre belle cité. Car nul doute que les promoteurs de tout poil qui ont réussi à bâtir un peu partout dans Poissy ont dû être généreux envers les décideurs locaux non ? C'est une question, pas une affirmation, on pourra traiter votre Sybillie chérie de menteuse ou de « diffamateur ».

Mais revenons aux personnes « solidaires » avec l'équipe municipale, elles sont nombreuses et

“Les deux jeunes journalistes Saint-Germainois qui gèrent cet outil audiovisuel de propagande UMP sont surnommés dans la profession journalistique « les Lucky Luke de l'information »”

se reproduisent très facilement en période d'élection curieux non ? Un peu comme les bactéries qui se développent très vite quand le milieu de culture est fertile.

La liste (liste noire d'ailleurs...) est longue et il faudrait bien plus que cet incisif morceau de papier pour citer tous ces morpions municipaux ou autres sangsues gluantes agglutinées en bas des marches du trône politique. Evoquons quand même un grand nombre d'associations piscicaires très, mais très « amies » avec la mairie, et dont les dirigeants à force de lécher le cul des politiques en place risquent fort d'attraper des aphtes et autres maladies sympathiques.

Autre exemple, la télévision locale : Yvelines Première (voir l'article page suivant). Les deux jeunes journalistes Saint-Germainois qui gèrent cet outil audiovisuel de propagande UMP sont surnommés dans la profession journalistique paraît-il « les Lucky Luke de l'information »

Des hommes qui cirent les pompes des politiques locaux plus vite que leur ombre, c'est affligeant ! Ils méritent largement un « Faux cul d'argent » pour chacun,

desdécerné à l'unanimité par moi-même. Il faut préciser pour ceux qui l'ignoraient encore, qu'ils ont été élevés au biberon par le nom moins célèbre Karl Olive devenu président de L'ASP football (association sportive de Poissy) tiens ! Tiens ! Lui-même, ancien directeur d'antenne de cette télé locale aux ordres et financée en majorité par les communes de droite. Animateur zélé des meetings masdeurien, ex vrai/faux journaliste (avec son compère de toujours Pierre Plouze) dans la feuille de chou « Poissy les Nouvelles » (ils écrivaient sous un pseudo... avant d'être démasqués !)

Mes chers lecteurs, voilà un exemple parmi beaucoup d'autres, de personnes plus que solidaires, je dirai même complaisantes ! Le mot est lâché : complaisance.

Elle se confond parfois avec solidarité. En tout cas je me suis permis dans ces quelques lignes, de faire un parallèle sournois... J'adore ça ! Je vous embrasse tous, en espérant vous avoir un peu ouvert les yeux ! Et n'oubliez pas leur devise : Un pour tous ! Tous Pourris ! ☺

Gens du voyage, passez votre chemin !

L'article 28 de la loi du 31 mai 1990 fait obligation aux maires des communes de plus de 5 000 habitants de prévoir les conditions de passage et de séjour des gens du voyage sur le territoire municipal par la réservation de terrains aménagés à cet effet. A Poissy rien n'est prévu, pas la moindre aire de stationnement de caravanes. Le Député Maire est au-dessus des lois et n'a pas cru bon de s'y soumettre afin de permettre l'accueil des gens du voyage sur sa commune. La municipalité précédente avait prévu un terrain à cet effet mais à l'arrivée de Masdeu-Arus en mairie, cet endroit a été loué à une entreprise de travaux publics, à chacun ses priorités !

Yvelines Première, la Télé des maires !

Si vous avez le câble, il vous est sûrement arrivé de regarder Yvelines Première, la chaîne locale qui partage sa diffusion avec la chaîne boursière Bloomberg (maire de New York). Explications...

Par Jean-Paul Hédrich

Yvelines Première a été créée en 1989 à l'initiative de Michel Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye et ancien journaliste de télévision qui cultivait une certaine nostalgie pour l'ORTE. Il s'est allié à l'époque avec la Lyonnaise des Eaux pour reproduire localement une télévision où l'information est contrôlée par les pouvoirs politiques et économiques. La chaîne câblée est administrée par le Syndicat Intercommunal pour le Développement de la Communication, le SIDECOM dont Jacques Masdeu-Arus, maire de Poissy, est l'actuel président. On imagine les difficultés rencontrées par les journalistes de



“Peut-on croire, une seule seconde que les aspirations et l'expression de la population fassent partie des préoccupations premières de cette chaîne ?”

la rédaction pour tenir une ligne éditoriale qui ne froisse aucun des 39 maires adhérents au SIDECOM. Par manque d'indépendance la chaîne ne fait pas d'information de proximité

mais tient lieu d'outil de communication, voire de propagande, des maires.

Peut-on croire, une seule seconde que les aspirations et l'expression de la population fassent partie des préoccupations premières de cette chaîne ? On se met alors à rêver d'une télévision locale, pluraliste, capable de dynamiser la citoyenneté de proximité. Il y a quelques exemples en France de chaînes locales qui proposent aux habitants de participer activement à la programmation, elles ont pour objectif de créer du lien social et de mettre en valeur les initiatives locales. Mais pour atteindre cette indépendance et ce pluralisme, il faut trouver l'argent et les Col-

lectivités territoriales qui assurent l'essentiel du financement sont rarement prêtes à partager le contrôle des télévisions locales. Ce n'est en tout cas pas, chez nous dans les Yvelines, le projet du SIDECOM.

Qui finance Yvelines Première ?

Le budget annuel d'Yvelines Première est d'environ 650 000 €. Il est pourvu à 62% par les communes adhérentes au SIDECOM, à 10% par le Conseil Général et à 28% par NOOS (l'activité câble de Suez-Lyonnaise des Eaux). Chaque commune équipée du câble cotise au SIDECOM, 0,25 € par habitant et 3 € par prise du câble.

Les 39 communes qui adhèrent au SIDECOM sont les communes câblées :

Achères, Aigremont, Andrésy, Aubergenville, Bouafle, Chambourcy, Chatou, Croissy-sur-Seine, L'Étang-la-Ville, Fourqueux, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Mareil-Marly, Marly-le-roi, Médan, Le-Mesnil-le-roi, Meulan, Morainvilliers, Orgeval, Le Pecq, Poissy, Le Port-Marly, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Nom-la-Bretèche, Triel-sur-Seine, Le Vésinet, Villennes-sur-Seine et les communes non câblées : Chavenay, Les Alluets-le-Roi, Bougival, Carrières-sous-Poissy, Chapet, Chanteloup-les-Vignes, Chavenay, Ecquevilly, Evécquemont, Flins, Vaux-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet.

R@ppel & @ppel : e-m@il & sites

collectif@lacoudraie.org

Le collectif de La Coudraie possède une adresse électronique

Sites solidarités

Agir ensemble contre le chômage : www.ac.eu.org

Act Up-Paris : www.actupparis.org

ADELS : www.adels.org

Association Départementale des Itinérants,

courriel : adi.association@wanadoo.fr

AIDES : www.aides.org

Amnesty International : www-amnesty.assoc.fr

Association nationale des visiteurs de prison : www.anvp.org

ATD Quart Monde : www.atd-quartmonde.org

CCFD : www.ccfid.asso.fr

Droit au Logement : DAL-globenet.org/dal

Enfance et Partage : www.enfance-et-partage.org

LICRA : www.licra.org

MRAP : www.mrap.asso.fr

Secours Catholique : www.secours-catholique.asso.fr

Secours Populaire, courriel : contact@spf.org

Sida Info Service : www.sida-info-service.org

SOS Racisme : www.sos-racisme.org

Terre des Hommes : www.terredeshommes.asso.fr

Chronique Sociologique Solidarités d'hier, d'aujourd'hui et de demain

Par Salvador Juan

Thème encyclopédique, la solidarité ne peut être ici abordée que sur le mode allusif en indiquant quelques jalons historiques importants. Dans le sens que nous lui connaissons d'interdépendance volontaire ou non entre des êtres, le terme apparaît assez récemment au XVII^e siècle et se stabilise au XVIII^e notamment dans le vocabulaire juridique*. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que la notion de solidarité se généralise dans les textes constitutifs des grands débats sociaux. Elle accompagne souvent les thèmes de l'altruisme et de l'entraide qui font alors couler beaucoup d'encre. Ces vocables sont convoqués pour défendre les idéaux mutualistes au moment où le capitalisme le plus féroce bat son plein et où des intellectuels libéraux cherchent à fonder en nature l'idée de luttes de concurrence pour la vie sociale ; le darwinisme étant utilisé des deux côtés pour étayer des idéologies opposées.

Solidarité, solidarisme

Les premiers sociologues français intégrés à l'Université, tels que Durkheim, Mauss ou Bouglé, s'engageront à fond dans ce débat. Très liés aux socialistes et aux républicains radicaux, dreyfusards et amis de Jaurès, ils s'allient à tous ceux que fédère l'idée de solidarisme (terme de Léon Bourgeois) qui, au début du XX^e siècle, tend à promouvoir une « troisième voie » entre marxistes et libéraux, entre la lutte des classes et la propriété individuelle. Il s'agit de montrer que, contrairement aux sociétés à base communautaire au sein desquelles la solidarité est réalisée au quotidien, de fait obligatoire, voire presque « mécanique », les sociétés dites « modernes », où la division du travail et les fonctions

spécialisées se multiplient, sont intégrées par d'autres facteurs tels que les grandes valeurs fédératrices et les normes ou réglementations publiques qui les mettent en œuvre. Les conditions de la solidarité y sont de plus en plus impersonnelles, maintenues volontairement, institutionnelles : la solidarité n'est plus alors seulement une obligation ordinaire de chacun à l'égard de son prochain mais aussi et surtout un droit exercé et garanti collectivement. A mesure que l'individu se détache des liens de proximité et des solidarités com-

“Du point de vue plus politique, le solidarisme n'a véritablement d'intérêt que distingué du collectivisme.”

munautaires, la société lui tisse des protections, une coquille d'assurance sociale. La solidarité devient alors plus indirecte et son caractère d'obligation morale change de nature : de coutumier, il devient légal. Certes, l'entraide à l'échelle individuelle (de voisinage, dans la famille, entre amis, le don de soi plus ou moins bénévole, plus ou moins humanitaire, etc.) existe, voire se développe, en situation de difficultés ou face à la détresse à distance médiatisée, mais elle ne peut plus remplacer les systèmes d'assurance face aux risques sanitaires ou à la vulnérabilité sociale.

Du point de vue plus politique, le solidarisme n'a véritablement d'intérêt que distingué du collectivisme. En effet, les libéraux, défendant une conception atomisée du

lien social, ne se sentent pas vraiment concernés ; la droite tend à individualiser l'entraide, soit par la charité, soit par une assistance sociale considérée comme condition du maintien d'une structure de positions sociales dont l'inégalité est valorisée comme matérialisant le droit du plus fort et concrétisant le principe de luttes de concurrence entre individus. C'est plutôt au sein de la gauche que le débat instrumentalise la notion de solidarité. Les idées d'égalité des chances, de justice sociale, d'équité, de redistribution viennent alors supplanter celles d'égalité des conditions ou de propriété collective. On a un peu oublié aujourd'hui que ceux qui défendent le plus les systèmes de protection sociale, en particulier dans la filiation marxiste, n'ont pas toujours raisonné de la sorte... Jusqu'aux années 70, tout ce qui atténuait les inégalités sociales, tout ce qui aidait à vivre les plus démunis, était considéré par les révolutionnaires comme nuisible en tant que différant l'état d'implosion sociale engendré par des conditions matérielles bipolarisées à l'extrême : une lutte des classes soldée par une victoire du prolétariat était vécue alors comme la seule voie libératrice. Aujourd'hui, l'ensemble de la gauche – à l'exception de l'extrême gauche – s'est fédérée autour de cette idée de défense des droits sociaux ; c'est peut-être même ce qui caractérise le moins mal ce terme devenu très flou de « gauche ». Mais, à mesure que les gauches tolèrent l'idée de marché – et donc celle d'inégalités à compenser en permanence qui lui est consubstantielle – et que les droites ne

remettent plus totalement en cause les acquis sociaux fondamentaux tels que les systèmes de retraite par répartition, une Sécurité sociale et une Assurance chômage dignes de ce nom – en dépit d'attaques permanentes portées à ces acquis –, un consensus mou commence à poindre autour de la notion de solidarité. La construction de l'Europe y contribue.

La solidarité à l'heure de l'Europe

Les trois quarts des Européens considèrent aujourd'hui que l'Europe est un espace de solidarité entre régions ; pas uniquement une zone de libre circulation de la main d'œuvre et des marchandises comme se plaisent à le dire ses détracteurs. Avec cet élargissement spatial, la notion

“Les trois quarts des Européens considèrent aujourd'hui que l'Europe est un espace de solidarité entre régions...”

de solidarité fondée sur des droits gagne en profondeur temporelle puisque, en particulier par l'Europe, les valeurs du développement durable définies comme solidarité entre générations commencent à être admises par tous. Mais si son usage s'élargit et si elle gagne en extension, la solidarité, tant avec le Tiers monde qu'avec les générations futures, peut perdre en profondeur. De sorte que l'on peut

Suite page 6 •••

L'AGCS, la fin des services publics ?

Avez-vous entendu parler de l'AGCS : l'Accord Général sur le Commerce des Services ?



Par Julien Chapharde

L'AGCS est un accord cadre signé en catimini en 1994 qui est toujours en cours de négociation dans les couloirs discrets de l'OMC. Cet accord vise à libéraliser des services et notamment les services publics comme l'eau, l'éducation, la santé, l'énergie, ... Certains services sont déjà dans le domaine de la concurrence mais l'AGCS veut aller plus loin dans le libéralisme.

Remise en cause de la démocratie

Le traité voudrait limiter le champ de manœuvre de toute autorité locale, régionale ou nationale pour toutes les décisions concernant le commerce des services. Pour l'AGCS, les subventions sont considérées comme des obstacles éventuels au commerce des services et les états qui prendront des engagements dans ce secteur devront

signaler toute subvention accordée comme une limitation au principe du traitement national. Une mairie ne pourra plus subventionner les services de restauration scolaire sans qu'une firme ne lui demande compensation pour concurrence déloyale. Mais le traité va plus loin : une municipalité par exemple ne pourra pas s'opposer à l'installation d'une station d'épuration privée sur son territoire communal. L'intérêt ou l'opportunité d'un

parc naturel pourra être mis en question. Il sera impossible à un pays d'avoir une politique d'énergie car on lui imposera une libéralisation à outrance dans ce secteur.

Remise en cause des lois sociales

Les accords sociaux comme le salaire minimum et la Sécurité sociale sont traités par les négociateurs comme des «obstacles techniques au commerce».

L'OMC prône le recours à une main d'œuvre étrangère à faible coût, personnel embauché avec des CDD, sur la «base légale et salariale du pays d'origine». En fait pour l'AGCS n'importe quelle loi ou mesure d'un pays peut être contestée, voire sa suppression demandée si elle «compromet» les «avantages» que des entreprises étrangères pouvaient raisonnablement «s'attendre» à tirer de l'Accord.

Zones hors AGCS

Une opposition à l'AGCS commence à s'organiser pour repousser cet accord qui se négocie au-dessus de nos têtes. Déjà de nombreuses collectivités territoriales refusant ce traité, se sont déclarées «zones hors AGCS», c'est le cas dans notre région de 2 communes voisines : Achères et Les Mureaux. En attendant le tour de Poissy ! *Vivre Sa Ville* se déclare dès maintenant : zone hors AGCS! 🍷



Vivre Sa Ville se déclare dès maintenant : zone hors AGCS !

•••Suite de la page 5

Solidarités d'hier, d'aujourd'hui et de demain (suite)

craindre aujourd'hui les mêmes affaiblissements ou démissions pour toutes les formes contemporaines de la solidarité que ceux connus par l'idée de République. Face à un consensus artificiel, le conflit est la seule garantie démocratique d'une redéfinition permanente des « besoins » au plus près des personnes ; les associations indépendantes ont un rôle essentiel à jouer à cet égard, tant pour identifier les problèmes sociaux que pour agir en toute liberté, y compris sur le terrain conflic-

tuel. Au même titre que le syndicalisme¹, malgré les processus de bureaucratisation, est la seule garantie d'un contrepouvoir en matière de travail, un développement solidaire authentiquement centré sur la qualité de la vie ne peut donc se maintenir dans la durée sans établir les conditions d'une contestation indépendante. C'est pourquoi la solidarité ne peut se passer de la vitalité de l'action. Un communiste célèbre² a dit, à juste titre, que « l'union est un combat ». En le plagiant, on

avancera la formule selon laquelle la solidarité est un combat quotidien à tous les niveaux : personnel, associatif, réglementaire. Il serait bon de ne pas l'oublier au moment de poser les fondations constitutionnelles de la construction européenne : ce n'est que par un rapport de forces favorable qu'une Europe sociale s'instituera réellement à côté d'une logique de marché à laquelle presque plus personne ne s'oppose réellement. A cet égard, la volonté de préserver la solidarité à court terme et de

proximité (ou, pour ceux qui doutent subitement, de se donner une bonne conscience « de gauche » ?) risque de nuire profondément à la mise en place de conditions nécessaires à une solidarité beaucoup plus vitale, globale et durable... S.J. 🍷

* Selon le dictionnaire historique de Rey.

¹ Aujourd'hui, un syndicat a fait de cette idée de solidarité le premier terme de son nom du côté du SUD : Solidaires, Unitaires et Démocratiques.

² Georges Marchais.

Les cantines scolaires sont-elles encore un service public ?

A Poissy si l'un des deux membres d'un couple ne travaille pas, leur enfant ne sera pas accepté à la cantine ! Pour les mamans au chômage, étudiantes ou qui travaillent à temps partiel, il est très difficile de trouver une place pour leur enfant.

Par Delphine Jauchard

«La restauration scolaire est un service public administratif, facultatif !» C'est la réponse qui a été faite à une mère qui se plaignait que son enfant ne pouvait être accueilli à la cantine. A Poissy si l'un des deux membres d'un couple ne travaille pas, leur enfant ne sera pas accepté à la cantine ! Pour les mamans au chômage, étudiantes ou qui travaillent à temps partiel, il est très difficile de trouver une place pour leur enfant. Ces mamans subissent alors des pressions de toute part pour qu'elles viennent reprendre leur enfant à midi. On les culpabilise, laissant entendre que si elles laissent leur enfant à la cantine c'est qu'elles ne savent pas s'en occuper. Ces faits témoignent qu'à Poissy on ne facilite pas la vie des jeunes mamans. Les cantines scolaires sont considérées par le maire comme de l'assistanat, au coût insupportable pour la municipalité. La municipalité a donc transféré depuis quelques années la gestion de la restauration à une société privée : la Sogeres.

Privatisation des cantines

En France, plus de 30% des maires ont déjà concédé le service des cantines scolaires du primaire à des sociétés de restauration privées. Trois grosses compagnies du prêt-à-manger se partageaient le gâteau : Sodexo, Elior (ex Générale de Restauration) et Sogeres. Depuis la récente prise du contrôle de Sogeres par le groupe Sodexo les compétiteurs ne sont donc plus que deux. Avec Sodexo c'est l'arrivée de la mondialisation libérale

dans les cantines scolaires pisci-caises. Cette multinationale est évidemment plus préoccupée par la satisfaction de ses actionnaires et par le profit que par la qualité du service public. On nous dit que c'est la loi naturelle du marché et que seul compte le prix pratiqué et la qualité des repas. Le prix est en effet très important pour une municipalité soucieuse d'une saine gestion des deniers publics. Le problème est qu'en face de compagnies de cette taille, les municipalités ont de moins en moins de poids et résistent difficilement à certaines pratiques.

Pour quelle raison la Sogeres s'affichait-elle sur les maillots de l'équipe pro de Poissy-basket ? L'équipe de basket était-elle sponsorisée par les tickets de cantine ?

D'étranges pratiques

Nous ne ferons qu'évoquer, le financement occulte, cette pratique contestable puisqu'elle sort du domaine contractuel, enchaîne la municipalité et entame son indépendance et sa liberté de contrôle du service concédé. Nous ne ferons qu'évoquer, le financement occulte, cette pratique contestable puisqu'elle sort du domaine contractuel, enchaîne la municipalité et entame son indépendance et sa liberté de contrôle du service concédé.

des «services» en contrepartie d'une concession. Pour quelle raison la Sogeres s'affichait sur les maillots de l'équipe pro de Poissy-basket ? L'équipe de basket était elle sponsorisée par les tickets de cantine ? Le financement d'équipement public est une autre façon d'aider les municipalités. Il est par exemple nécessaire de refaire la salle de cantine ou renouveler l'équipement de la cuisine, pas de problème la Sogeres s'occupe de tout, c'est sans douleur pour le budget municipal. Le prix du repas est donc majoré pour la durée de l'amortissement et ce

sont les parents d'élèves qui supportent l'investissement. Cette pratique contestable puisqu'elle sort du domaine contractuel, enchaîne la municipalité et entame son indépendance et sa liberté de contrôle du service concédé.

Un contrôle difficile

La Sogeres possède un service de communication extrêmement performant et bien rôdé. Les menus des écoles de Poissy sont disponibles sur le net. Tout est parfaitement géré par des nutritionnistes et des logisticiens de la cuisine. Cela donne une apparence tellement propre et professionnelle que l'on se

demande s'il est bien opportun pour la municipalité et les associations de parents d'élèves d'exercer un contrôle sur la préparation des repas. Pourtant il est indispensable que la Sogeres rende des comptes sur la qualité, la quantité, les prix et les méthodes de ses préparations. Car on peut jouer sur la qualité, d'autant plus facilement que le cahier des charges ne s'en préoccupe guère généralement. Remplacer la macreuse du bœuf bourguignon par des bas morceaux, par exemple. Pour le poisson substituer à la qualité SA (sans arêtes) la PA (pauvre en arêtes) et, au lieu de légumes frais, utiliser des pré-épluchés, faibles en vitamines. Quant aux quantités spécifiées par le cahier des charges, elles prêtent souvent à la triche. A taille égale, une escalope décongelée (encore chargée d'eau) sera beaucoup moins nourrissante qu'un morceau frais. Sogeres assure que les produits utilisés sont sans OGM, mais comment vérifier, la traçabilité est difficile à obtenir dans ces énormes centrales d'achat.

Solidarité avec les mamans !

A *Vivre Sa Ville* nous sommes convaincus que la cantine scolaire doit rester un service public de proximité, c'est une façon pour la ville d'être solidaire avec les mamans et d'œuvrer pour leur épanouissement. Ce service est aussi essentiel pour les enfants : une enquête récente a montré que pour plus de 30% des élèves, le seul vrai repas de la journée est celui pris à la cantine. Nous sommes également pour qu'un contrôle citoyen et continu s'exerce sur l'entreprise privée à qui a été concédée la restauration scolaire. 🍷

Solidarité à géométrie variable

Funeste vendredi 8 avril 2005-04-20. Au petit matin, un huissier aidé des forces de police procède à l'expulsion de la famille B. de La Coudraie.

Par **Bertrand Pasquier**

Le jugement d'expulsion date de mars 2001. Une période particulièrement difficile pour la famille puisque monsieur B., 53 ans, déclaré handicapé à la suite d'un accident du travail, est au chômage depuis cette époque.

Cette expulsion est un véritable scandale !

Premier scandale : la dette de la famille à l'égard du bailleur est montée jusqu'à 5 200€. Mais à la suite de remboursements réguliers, elle n'est plus que de 2 000€ au jour de l'expulsion.

Deuxième scandale : l'expulsion s'est faite au mépris des assurances du bailleur, du sous-préfet et même, tout récemment, d'un conseiller du ministre Borloo qui avaient affirmé à diverses occasions, et à plusieurs reprises par écrit, qu'il n'y aurait pas d'expulsion à La Coudraie.

Troisième scandale : sous-préfet et bailleur s'étaient engagés à signer des protocoles dits Borloo. Ces protocoles, institués par la circulaire du 13 mai 2004, dont

le ministre avait fait une grande publicité, sont des accords d'échelonnement de la dette, avec les familles que les autorités baptisent « de bonne foi ». Mais ni le bailleur, ni le sous-préfet n'ont proposé aux familles de La Coudraie de signer de tels protocoles.

“...Et puis voilà que notre République impose que les drapeaux soient mis en berne ... que les préfets assistent aux messes célébrées à la mémoire de Jean-Paul II...”

Au même moment, ce vendredi 8 avril, se déroulait l'enterrement du pape : père spirituel des catholiques. J'ai été élevé dans cette religion, les principes de solidarité, de fraternité et de partage m'ont été inculqués. Si j'ai depuis pris quelques distances avec elle, sont ces mêmes valeurs qui, aujourd'hui encore expliquent mon engagement militant.

La France, « fille aînée de l'Église » comme on la qualifie, a-t-elle

donc oublié depuis la mort du pape qu'elle était une République laïque, peuplée de citoyens de différentes obédiences religieuses ? C'est pourtant ce qu'elle proclamait haut et fort au moment de l'affaire du voile islamique. Et puis voilà que notre

République impose que les drapeaux soient mis en berne sur les édifices publics, que les préfets assistent aux messes célébrées à la mémoire de Jean-Paul II, en témoignage de son attachement à la religion catholique et à ses valeurs de partage, solidarité et fraternité.

Vendredi 8 avril cette même République procédait *manu militari* à l'expulsion de la famille B., laissant à la rue un homme, une femme et leurs deux enfants de 3 et 6 ans pendant qu'on enterrait le pape. Au nom de quelles valeurs peut-on justifier un tel acte ?

Le présent journal est conçu par les membres de l'association VivreSaVille pour informer les Pisciacais et pour apporter des analyses approfondies sur les phénomènes concernant la vie en général et la vie dans la ville de Poissy. Depuis la création de notre association, et autour de la charte élaborée en 1995, nous tendons tous vers le même but : développer une harmonie et une cohésion sociale, indispensables pour faire face aux défis économiques, sociaux et écologiques qui se posent à Poissy. Notre mouvement reste indépendant de toute appartenance à un parti politique et se veut respectueux des sensibilités diverses de ses membres et sympathisants.

BD : Bon Dessinateur pour dénoncer un Bon Débarras !
Pour notre couverture, nous avons emprunté à la revue « L'homme des banlieues » la première planche de la bande dessinée « On rase la cité (et de près) ». Merci au dessinateur **Matumori**, à l'enquêteur **Albert D.**, au scénariste **Xavier** et à l'association « **La Nébuleuse BD** » qui édite cette revue. 56 bis, av. Santos Dumont 78330 Fontenay-le-Fleury



**Qui fait quoi
VIVRESAVILLE,
(le journal) ?**



Directeur de **Jean-Paul Hédrich**
la publication

Comité de **Bertrand Pasquier**
rédaction **Jean-Pierre
Casagrande**

Secrétaire **Nicole Requier**
générale de
rédaction

Directeur **Jeanne Pothier**
artistique

Photos **Nicole Requier,
Jean-Pierre
Casagrande et
Jean-Paul Hédrich**

VIVRESAVILLE ISSN : 1297-6881



Abonnez-vous, réabonnez-vous

OUI je désire adhérer à **VIVRESAVILLE** et recevoir

tous les numéros annuels du journal **VIVRESAVILLE** pour 20 euros*

Je souhaite m'abonner ou renouveler mon abonnement pour 13 euros*

Ce bulletin est à compléter et à renvoyer à l'Association **VIVRESAVILLE**,

8, rue du 11 novembre, 78300 Poissy

merci de joindre votre règlement par chèque bancaire ou postal libellé
à l'ordre de **VIVRESAVILLE**

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél (facultatif) _____

* cochez votre choix

VSV 24